



INDEXATION DE RESSOURCES POUR LES ECOLES

UNE ENTREE PAR LES USAGES

- Préparer la classe et mettre en œuvre les programmes du primaire (Enseignants)
- Gérer et administrer une école (Directeurs)
- Se former, s'informer

DESCRIPTION DE RESSOURCES PEDAGOGIQUES

Préparer la classe et mettre en œuvre les programmes du primaire

En s'inspirant de LOM (Août 2005)

Titre de la
ressource

Menu déroulant

Fonctions

Pour préparer la classe

Pour gérer une école

Pour se former, s'informer

Menu déroulant

Scénarios pédagogiques

Progressions et programmations

Evaluations

Emplois du temps

Sites pédagogiques

Sites pour les enfants

Type

Logiciels

De
documents

Vidéos

Outils divers

Banque images

Banque sons

Difficultés Difficultés : Compétences Cycle 1

Niveau Sera graduée en fonction du « niveau » des programmes 2002. Compétences Cycle 2

Compétences Cycle 3

Sujet

Indiquer le chapitre en question des programmes 2002. Prévoir un menu déroulant pour viser rapidement le chapitre en question selon les niveaux maternelle, cycle 2, cycle 3 Voir tableau

clés (voir ligne suivante du tableau)

Eventuellement les proposer comme mots-

Indiquer les champs relatifs à la direction

Absentéisme

Inscription radiation

Livret scolaire et suivi des élèves

Conseils de cycle

Sécurité

Risques majeurs

Surveillance des élèves

Droit et Internet

Règlement intérieur

Droit à l'image

Protection mineurs

Sorties scolaires

L'argent et l'école

Carte scolaire

Santé scolaire

Liaison Municipalité

Temps scolaire

Les parents à l'école

AIS et élèves handicapés

RASED

ELCO Langues et cultures d'origine

ZEP

CEL (Contrat éducatif local)

Intervenants extérieurs

Liaison CM2 – 6me

Evaluations CE2

Evaluation CM2

Mots clés

On pourra indiquer des mots-clés, à séparer avec un ;

Indiquer les outils TIC à utiliser

CD-Rom

Logiciels libres à télécharger

Utilisation

Software

Logiciels gratuits

Software

TBI

Projecteur diapos

Annotation?

File**?

Url
(document)

Indiquer l'adresse de la ressource

Url
(source)?

Version

Status?

Indiquer la date de la production

Auteur

Indiquer le nom de l'auteur

Email

Indiquer le mail de l'auteur.

Format

Indiquer le type de licence – la CC est reconnaissable avec ses logos

Licence

- Creative commons Attribution (By)
- Creative commons Attribution Share Alike (By-Sa)
- Creative commons Attribution non dérivation (By-nd)
- Creative commons Attribution non commercial Share Alike (By-Nc-sa)
- Free Art Libre
- GNU free Documentation licence ou FDL
- GNU General Public licence
- GNU lesser General Public Licence
- Public domain

DESCRIPTION DE RESSOURCES

POUR LA GESTION ET LA DIRECTION DES ECOLES

Aide à la direction pour les directeurs d'école

En s'inspirant de LOM

Titre de la
ressource

Type

Maternelle

Elémentaire

Regroupement

Classe unique

Sujet

Choisir une thématique proposée


Mots clés

Description?



Résumé rapide de la ressource. Intégrant les mots clés ci-dessus dans le résumé

Type
d'interactivité

Select 

Préciser :

Type de ressources

Select 

Type d'interactivité : Etude de cas

Formulaires

Outils de gestion du directeur

Projets d'écoles

Textes IO

Type de ressources – Voir les thématiques proposées.

Software Requirement? Software Requirement(2)

Annotation?

téléchargement Possibilité de télécharger la ressource du disque dur Pdf, différents formats

Url (document)

Indiquer l'adresse de la ressource

Url (source)?

Status?

Version

Indiquer la date de la production

Auteur

Indiquer le nom de l'auteur

Email

Indiquer le mail de l'auteur.

Format

Licence

Type de ressources pour les directeurs : Thématiques

Absentéisme

Inscription radiation

Livret scolaire et suivi des élèves

Conseils

Sécurité

Risques majeurs

Surveillance des élèves

Droit et Internet

Règlement intérieur

Droit à l'image

Protection mineurs

Sorties scolaires

L'argent et l'école

Carte scolaire

Santé scolaire

Liaison Municipalité

Temps scolaire

Les parents

Elections et fédération des parents d'élèves

AIS et élèves handicapés

Intégration des nouveaux arrivants

ELCO Langues et cultures d'origine

ZEP

CEL (Contrat éducatif local)

Intervenants extérieurs

Liaison CM2 – 6me

Evaluations CE2

Evaluation CM2

Tableau de bord

Associations parents d'élèves

Intervenant scolaire

Classe APAC

Projet AEI Actions Educatives Innovantes

MOTS CLES POUR LES RESSOURCES DIRECTION D'ECOLE

<http://dirpri.free.fr/front/annexe1.htm>

<http://www.snuipp.fr/Kisaitou/Kisaitou.html>

Glossaire

Accompagnement scolaire

Ensemble des actions visant à offrir, aux côtés de l'école, l'appui et les ressources dont les enfants ont besoin pour leur réussite scolaire. Ces actions sont centrées sur l'aide aux devoirs.

Activité pédagogique et éducative

Toute action proposée aux enfants pendant le temps à l'école.

AGIEM

Association générale des instituteurs et institutrices des écoles maternelles.

AIS

Adaptation et intégration scolaires. Désigne les structures scolaires comme les CLIS, les CLIN... ou les ex-classes de perfectionnement.

Apprentissage scolaire

L'apprentissage désigne la manière et les modalités selon lesquelles une personne acquiert une compétence ou une connaissance qu'elle ne possédait pas jusqu'alors.

ASEM

Agent spécialisé des écoles maternelles ou ATSEM (agent territorial spécialisé des écoles maternelles). Responsables de l'entretien des locaux et du matériel, ils sont aussi rattachés à l'école pédagogique et assistent l'instituteur pour l'accueil des enfants.

ATE

Aménagement du temps de l'enfant ou ATS (aménagement du temps scolaire) ou AETE (aménagement de l'espace temps de l'enfant). Comprend des aménagements de la journée ou de la semaine voire de l'année scolaire.

Attention

Capacité d'un individu à concentrer volontairement son activité mentale sur un objet déterminé.

B2I

Brevet informatique et internet créé par une note de service de novembre 2000. Il s'agit d'une attestation décernée lorsque l'élève utilise de manière autonome et raisonné les technologies de l'information et de la communication disponibles à l'école et au collège pour lire et produire des documents, pour rechercher de l'information qui lui sont utiles et pour communiquer au moyen d'une messagerie.

BCD

Bibliothèque Centre de documentation.

Caisse des écoles

Etablissement public local créé par la commune et destiné à encourager et à faciliter la fréquentation de l'école par des récompenses aux élèves assidus et par des secours aux élèves indigents. La Caisse des écoles doit être établie dans toutes les communes. Le revenu de la caisse se compose de cotisations volontaires et de subventions de la commune, du département et de l'État. Elle peut recevoir, avec l'autorisation des préfets, des dons et des legs. Le service de la Caisse des écoles est fait gratuitement par le percepteur. La Caisse des écoles comprend des membres fondateurs et des membres souscripteurs. Elle est administrée par un comité, qui, si les instituteurs n'y sont pas élus, peut les entendre à titre consultatif.

Carte scolaire

Définit le nombre de postes d'enseignants dans les circonscriptions académiques. La carte scolaire est arrêtée par l'inspecteur d'académie.

CATE

Contrat d'aménagement du temps de l'enfant.

CEL

Contrat Educatif Local. Vise à mettre en oeuvre un projet éducatif conçu par les différents partenaires concernés par l'éducation des enfants et des jeunes (enseignants, parents, associations, élus, etc) et à rassembler tous les financements de façon cohérente en recherchant le meilleur équilibre entre le temps scolaire, le temps périscolaire (temps de transport, d'accueil, de restauration, études surveillées) et le temps extrascolaire (soirées, mercredis, fins de semaine, vacances).

CLIS

Classe d'intégration scolaire pour la scolarisation des enfants handicapés dans l'enseignement primaire.

Conseil d'école

Instance autonome réunissant les membres de la communauté éducative. Le conseil d'école est composé à parité des enseignants et des parents d'élèves, il comprend aussi le maire, le conseiller municipal chargé des affaires scolaires, un délégué départemental de l'Education nationale ainsi que d'autres partenaires de l'école (animateurs, ASEM...). Le Conseil d'école est consulté sur le règlement intérieur de l'école, les classes de nature, la garde des enfants, les cantines, les activités péri et postscolaires, l'hygiène scolaire, les conditions de fonctionnement matériel et financier de l'école, les conditions de bonne intégration d'enfants handicapés, les projets d'action éducative, l'utilisation des locaux scolaires en dehors des heures d'ouverture de l'école, toutes les actions particulières entreprises pour permettre une meilleure utilisation des moyens alloués à l'école et une bonne adaptation à son environnement.

Conseil des maîtres

Composé de l'équipe enseignante autour du directeur ou de la directrice, il assure le dialogue et la concertation entre les maîtres de l'école et il a pour mission d'aborder les questions de pédagogie, de méthode et d'organisation. Il existe aussi un conseil des maîtres de cycle qui élabore le projet pédagogique du cycle et assure son évaluation.

Coopérative scolaire

Contribue au financement des sorties, à l'achat de livres ou de petit matériel. La participation des familles au financement de la coopérative est facultative.

Cycles scolaires

La scolarité du premier degré est organisée depuis la loi d'orientation de 1989 en trois cycles pédagogiques : le cycle des apprentissages premiers, qui se déroule à l'école maternelle, le cycle des apprentissages fondamentaux qui commence dans la grande section de l'école maternelle et se poursuit pendant les deux premières années de l'école élémentaire, le cycle des approfondissements, qui correspond aux trois dernières années de l'école élémentaire et débouche sur le collège. La mise en place des cycles pédagogiques pluriannuels implique une organisation des apprentissages des enfants sur une période qui dépasse l'année scolaire, d'où la nécessité de mettre en place un projet unique pour l'école toute entière, en référence aux objectifs de fin de cycle et aux programmes officiels, et une organisation du suivi qui assure la régulation continue des apprentissages.

IA

Inspecteur d'académie.

IEN

Inspecteur de l'Education nationale. A sous sa responsabilité une circonscription de l'Education nationale. Il est le supérieur hiérarchique des instituteurs et des directeurs d'école. Il dépend lui-même de l'Inspecteur d'académie.

Intervenant extérieur

Toute personne, bénévole ou non, qui intervient dans l'école pour conduire une activité sur le temps scolaire ou périscolaire.

OCCE

Office central de la coopération scolaire à l'école. Organisme de gestion de la plupart des coopératives scolaires.

PAI

Projet d'accueil individualisé. Protocole établi entre les parents, l'établissement scolaire et parfois la municipalité pour permettre l'accueil d'un enfant souffrant d'un handicap ou d'une maladie.

Projet d'école

La loi d'orientation du 10 juillet 1989 fait obligation à chaque école d'élaborer un projet qui définisse « les modalités particulières de mise en œuvre des objectifs et des programmes nationaux ». Le projet d'école constitue un outil de travail permettant de traduire les objectifs nationaux du service public dans leur contexte particulier et de définir des stratégies et des étapes pour les atteindre. Son élaboration est l'occasion d'établir, notamment avec les parents, de véritables contrats éducatifs qui en font des partenaires à part entière. Le projet d'école a valeur de contrat entre l'équipe de l'école et les autorités académiques.

RASED

Réseau d'aide spécialisée aux enfants en difficulté. Composé d'un psychologue, d'un instituteur spécialisé et d'un éducateur, il intervient, en liaison avec les familles, auprès des enfants en difficulté pendant le temps scolaire.

REP

Réseau d'éducation prioritaire. Regroupe des établissements et des écoles qui se situent dans des secteurs défavorisés en raison de leur environnement social, économique et culturel. Ces établissements et écoles mutualisent leurs ressources pédagogiques et éducatives ainsi que leurs innovations au service de la réussite scolaire des élèves. Ces réseaux constituent des bassins scolaires cohérents et de petite taille permettant un pilotage de proximité. Ils permettent de diviser les trop grandes ZEP en réseaux à taille humaine.

Rythmes scolaires

Ils sont compris de deux façons :

- les variations périodiques des processus physiologiques et psychologiques de l'écolier

- ou les emplois du temps, le calendrier scolaire qui régulent l'alternance des temps scolaires et extrascolaires.

Sectorisation

Mode d'affectation des élèves dans les établissements scolaire en fonction de leur lieu de résidence.

ZEP

Zone d'éducation prioritaire. Créées par la circulaire du 1er juillet 1981 (n°81-238) et mises en place en 1982, les ZEP ont pour but de renforcer les actions éducatives et les moyens dans les zones où les conditions sociales sont telles qu'elles produisent l'échec scolaire. Cette lutte contre l'échec scolaire doit reposer sur un "projet de zone" cohérent, mis en œuvre par une équipe pédagogique constituée à cet effet, chargée d'impulser les actions et d'en assurer le suivi. Elle suppose la mise en place d'un conseil de zone et la nomination d'un responsable de la zone. Le classement d'un établissement du secondaire en ZEP est décidé par le Recteur. Il induit un certain nombre de dispositions comme un nombre d'élèves par classe plus réduit, plus de moyens notamment pour le personnel surveillant et, pour les professeurs, des primes les incitant à rester dans ces établissements.

Bibliographie sur la direction d'école

<http://crdp.ac-amiens.fr/ingedoc/biblios/direction-ecoles.pdf>

<http://www.crdp-strasbourg.fr/cddp68/Tele/direcole.pdf>